

MÉMOIRE CONJOINT

CONSULTATION GÉNÉRALE ET AUDITIONS PUBLIQUES SUR LA
PLANIFICATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC POUR LA PÉRIODE
2024-2027

PRÉSENTÉ PAR

GROUPE SAINT-HUBERT

GROUPE D'ALIMENTATION MTY

GROUPE GRANDIO

FOODTASTIC

RESTAURANT NORMANDIN

RESTOS PLAISIRS

GROUPE ZIBO!

À L'ATTENTION DE LA

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

ET

MADAME CHRISTINE FRÉCHETTE

MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE
L'INTÉGRATION DU QUÉBEC

11 AOÛT 2023

À propos de nous

Le présent mémoire est rédigé dans le cadre d'un effort conjoint de plusieurs acteurs de premier plan du secteur québécois de la restauration. Y sont notamment parties :

- Le Groupe Saint-Hubert;
- Le Groupe d'alimentation MTY;
- Le Groupe Grandio;
- Foodtastic;
- Restaurant Normandin;
- Restos Plaisirs;
- Le Groupe Zibo!

Notre regroupement représente plusieurs des franchises les plus appréciées des Québécoises et des Québécois : en plus des restaurants Saint-Hubert et Restaurant Normandin, on pense notamment à la Cage - Brasserie sportive, Moishes, Scores, Bâton-Rouge, Harvey's, Zibo!, La Belle et le Bœuf, Casa Grecque, Ben et Florentine, Allô! Mon Coco, le Cochon Dingue, Café du Monde, Ciel!. et plusieurs autres. Au total, nous représentons ainsi plus de 1 500 restaurants et établissements de services alimentaires et au-delà de 37 000 employés au Québec.

Considérant les liens historiquement forts qui unissent notre secteur d'activité à l'immigration au Québec, et considérant que des milliers d'entre eux dirigent ou travaillent dans nos établissements, nous prenons l'initiative de faire parvenir aux membres de la Commission, ainsi qu'à la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, madame Christine Fréchette, nos observations et recommandations quant aux orientations proposées quant à la planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027.

Présentation sommaire des enjeux

Le 25 mai dernier, le gouvernement du Québec dévoilait ses nouvelles orientations en matière de planification pluriannuelle de l'immigration pour les années 2024 à 2027. Le document soumis pour la consultation publique fait état d'une douzaine d'orientations, notamment en matière d'engagement humanitaire, d'immigration économique, d'immigration francophone, et de sélection québécoise.

L'orientation spécifique aux seuils d'immigration, qui constitue le cœur de la stratégie québécoise à venir en matière d'immigration, propose essentiellement deux scénarios : un premier, dans lequel les seuils actuels, fixés à 50 000 nouveaux arrivants permanents, seraient maintenus jusqu'en 2027; et un second, dans lequel ce seuil serait relevé progressivement, à 54 000 en 2025, puis à 57 000 en 2026, puis enfin à 60 000 en 2027. Il est à noter que ce relèvement serait rendu possible principalement en raison d'une hausse de la part de l'immigration économique, qui passerait elle de 64% à 70% sur la période.

En raison d'une série de modifications règlementaires annoncées de manière concomitante, les autorités gouvernementales souhaitent que d'ici 2027, la quasi-totalité des premiers requérants dans la catégorie de l'immigration économique ait une connaissance du français.

La main-d'œuvre, principal défi des restaurateurs québécois

Le secteur de la restauration est au cœur de l'activité économique du Québec : bon an mal an, on estime que les restaurateurs d'ici réalisent des ventes annuelles totales dépassant les douze milliards de dollars. Une portion significative de ces sommes est de surcroît réinvestie dans l'approvisionnement auprès de producteurs et d'agriculteurs de chez nous, ce qui contribue à faire rayonner les produits d'ici, en plus de stimuler l'économie locale.

Bien que la pandémie de COVID-19 soit désormais derrière nous, celle-ci a marqué durablement notre industrie, et ses séquelles sont encore aujourd'hui bien visibles. Au-delà d'importantes pertes de revenus, qui auront d'ailleurs malheureusement poussé certains établissements à fermer définitivement leurs portes, on estime que la restauration a perdu jusqu'au deux tiers de ses emplois au plus fort de la crise.

Si plusieurs sont depuis de retour dans les cuisines et les salles à manger, une masse critique de nos employés se sont, eux, réorientés durablement vers d'autres secteurs d'activité, comme par exemple dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la construction. Alors que l'ensemble des secteurs d'activité sont touchés par l'actuelle pénurie de main-d'œuvre qui sévit au Québec ces dernières années, la restauration, à ce chapitre, a donc un fossé encore plus important à combler, et ce, avec un bassin de travailleurs potentiels extrêmement limité.

Contrairement au secteur manufacturier, le potentiel d'automatisation de notre industrie, qui est basée sur le savoir-faire culinaire et sur l'expérience client, est finalement extrêmement limité, et ne peut pallier en aucune manière au manque de main-d'œuvre qualifiée.

De fait, un sondage mené l'an dernier par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante démontrait d'ailleurs que la restauration était l'un des secteurs les plus touchés par la pénurie de main-d'œuvre au Québec¹. Cela illustre bien la situation intenable à laquelle les restaurateurs sont confrontés, et qui se traduit, malheureusement, par des réductions d'heures d'ouverture, des fermetures d'établissements, et des renoncements à des projets de développement, et ce, un peu partout au Québec.

En somme, la pénurie de main-d'œuvre, particulièrement dans les cuisines, est probablement l'enjeu le plus criant auquel fait face le secteur de la restauration à l'heure actuelle.

Immigration et restauration : une histoire commune aux racines profondes

Le secteur de la restauration est l'un des principaux employeurs de la province. À ce titre, plusieurs de ses travailleurs sont issus directement de l'immigration : on estime d'ailleurs qu'au

¹ [FCEI](#)

pays, plus d'un travailleur sur quatre dans le secteur de l'alimentation et des boissons est un immigrant².

Il est important de noter que dans notre secteur, les immigrants ne sont pas que des employés : ils sont également souvent des entrepreneurs et des patrons, qui emmènent avec eux un bagage culinaire souvent unique qui permet de diversifier l'offre culinaire qui est présentée aux Québécois. Les dernières données disponibles démontrent à cet effet qu'au Québec, près de 4 propriétaires d'entreprise dans le secteur de l'alimentation et des boissons sur 10 sont des immigrants.

Si les nouveaux arrivants sont aussi nombreux au sein de notre industrie, c'est en bonne partie en raison des compétences spécialisées, mais somme toute universelles, que demande un travail en cuisine, par exemple. C'est aussi en raison des salaires compétitifs qui y sont offerts et des pourboires généreux associés à un service de qualité. Sur ce dernier point, il est malheureusement vrai que les employés de cuisine sont moins concernés, étant donné que la *Loi* ne permet pas, pour le moment, un partage de pourboire équitable entre l'ensemble des employés d'un établissement. Nous travaillons toutefois sur ce dossier, avec le gouvernement du Québec et différents partenaires, dans l'espoir de corriger la situation.

Les horaires flexibles proposés à nos employés sont de surcroît idéaux pour les nouveaux arrivants qui doivent jongler avec plusieurs impératifs, dont celui de la nécessaire francisation. Les emplois en cuisine, particulièrement prisés par les personnes immigrantes, leur permettent de surcroît d'occuper un emploi doté d'un salaire compétitif et de mettre leurs compétences à profit, sans que la barrière de la langue soit un enjeu (l'interface avec le client est plutôt assurée par les employés œuvrant en salle à manger). Celles-ci pourront malgré tout être immergées dans un environnement de travail entièrement francophone et bénéficier du support et de l'accompagnement de leurs collègues en cuisine, qui pourront les aider à mettre en pratique et à perfectionner les notions acquises lors de leurs cours, tout en les aidant à développer un premier réseau en sol québécois.

Le travail flexible est également un atout majeur pour les travailleurs étudiants ou préférant œuvrer à temps partiel. C'est donc un vecteur d'intégration pour la famille entière d'un nouvel arrivant.

En somme, la relation entre le milieu de la restauration québécois et les nouveaux arrivants, historiquement, trouve sa source dans un partenariat gagnant-gagnant. Celui-ci permet d'une part à notre industrie d'assurer la pérennité de l'offre existante, grâce à un apport de main-d'œuvre qualifiée, et même souvent de diversifier celle-ci. D'autre part, le milieu de la restauration offre un emploi stable et bien rémunéré, ainsi qu'une flexibilité et un environnement propice à l'apprentissage du français, vecteur essentiel de l'intégration à la société québécoise.

² [Statistique Canada](#)

Nos recommandations

Établissement des seuils d'immigration permanente

Après évaluation des deux scénarios soumis pour consultation en la matière, nous suggérons sans détour au gouvernement du Québec d'opter pour le second, qui mise sur une augmentation graduelle des seuils d'immigration permanente à 60 000 d'ici 2027. Cette recommandation tient évidemment compte de la situation critique du marché de l'emploi et de la pénurie aiguë de personnel, qui a des répercussions importantes sur les restaurateurs que nous représentons ainsi que l'ensemble de notre industrie.

Elle se base également sur la volonté et sur la grande capacité de ceux-ci à accueillir de nouveaux arrivants et à les accompagner non seulement professionnellement, mais dans l'ensemble des aspects de leur parcours d'intégration à la société québécoise. Si notre secteur est évidemment ouvert à accueillir de nouveaux travailleurs issus de l'immigration temporaire, une augmentation de l'immigration permanente permettra d'assurer, à terme, l'attraction et la rétention d'employés qualifiés.

Mécanisme d'ajustement à la planification pluriannuelle

En sus, nous croyons qu'il serait judicieux que le gouvernement du Québec prévoie un mécanisme d'ajustement au sein de sa présente planification annuelle, qui donnerait à celui-ci la possibilité d'ajuster ses cibles au besoin, si un contexte extraordinaire et imprévisible au sein de la période de planification visée devait le justifier. Faisant partie d'une industrie ayant été frappée au premier chef au cours des dernières années par un tel événement, à savoir la pandémie de COVID-19, nous sommes convaincus qu'un tel outil permettrait au Québec de bénéficier d'une flexibilité non seulement accrue, mais nécessaire, en matière d'accueil de nouveaux arrivants.

Accompagnement des entreprises en intégration

Destination de choix pour plusieurs nouveaux arrivants, le secteur de la restauration s'est toujours fait un devoir d'accompagner ces derniers dans le complexe processus de francisation et d'intégration à leur société d'accueil. C'est, en quelque sorte, une mission sociale que plusieurs de nos établissements se sont donnée, officieusement, au fil du temps. C'est d'ailleurs une mission qui nous tient à cœur, et que nous souhaitons ardemment poursuivre au cours des prochaines années. Pour ce faire toutefois, les restaurateurs ont besoin d'un accompagnement et d'une collaboration accrue de la part de l'État québécois; le poids de l'intégration de leurs employés issus de l'immigration ne peut reposer sur leurs seules épaules.

En ce sens, nous saluons la mise en place de Francisation Québec, un guichet unique en matière de francisation, mentionnée à l'orientation 2, de même que la volonté de renforcer la collaboration avec les entreprises en matière de francisation. Nous recommandons toutefois que les services variés et flexibles qui seront offerts, notamment en matière de cours de français en milieu de travail, soient élaborés en collaboration avec les entreprises. Nous recommandons également au gouvernement de poursuivre les efforts visant à offrir aux restaurateurs les outils

nécessaires afin de favoriser l'intégration et la francisation des nouveaux arrivants œuvrant dans leurs établissements.

Intégration accrue des immigrants au marché du travail

Comme il n'est plus à démontrer que l'emploi d'un nouvel arrivant contribue de manière significative à sa francisation et à son intégration à la société québécoise, nous recommandons au gouvernement du Québec de s'assurer d'un meilleur arrimage entre les immigrants qui seront choisis et les besoins du milieu du travail québécois. À ce chapitre, nous sommes rassurés par l'orientation 7, qui propose de bonifier les mesures visant à intégrer les nouveaux arrivants au marché du travail. Compte tenu de l'importance stratégique du milieu de la restauration dans l'économie québécoise et la promotion de l'achat local, mais également du rôle historique de l'industrie en matière d'accueil des nouveaux arrivants, il nous apparaît essentiel que notre secteur soit partie prenante de ces futures mesures.

Traitement des dossiers d'immigration permanente

Finalement, et au-delà de la question du nombre d'immigrants permanents accueillis chaque année, notre groupe de restaurateurs tient à réitérer l'importance, pour notre secteur, de poursuivre les efforts en vue d'accélérer le traitement des dossiers en matière d'immigration permanente. Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a procédé à des investissements significatifs en la matière. Beaucoup de travail reste toutefois à faire. En ce sens, nous accueillons positivement l'orientation 6, qui prône une collaboration avec le gouvernement fédéral afin de traiter ces délais dans un délai maximal de douze mois.

Conclusion

Nous tenons en terminant à remercier les membres de la Commission, de même que la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, pour l'attention portée à la présente. Nos restaurateurs, historiquement, ont été une destination de choix pour de nombreux nouveaux arrivants, et ceux-ci sont prêts, une fois de plus, à répondre à l'appel.

Considérant ce qui précède, nous encourageons grandement le gouvernement du Québec à opter pour une hausse de ses seuils d'immigration et aussi à s'assurer de prendre en compte à ce chapitre des besoins du marché du travail, et ce afin de s'assurer d'une intégration et d'une francisation réussies des candidats sélectionnés, mais également de la vitalité à long terme de l'économie québécoise.